

Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la
CAF 81

Modalités pratiques

Suite de la phase 1 : 5-6
avril Suite de la phase 2 :
31 mai et 1er juin Suite de
la phase 3 : 24 septembre
04 octobre

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

Accolades GIRAUD

Christine

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

Formation / action « Accompagnement CTG » - Phase 4 - CAF 81

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

Contenu

ANNEXE 1 A l'Avenant n°1 de la convention N°28/18 – EGOC / CAF du TARN

PROGRAMME

Formation / action « Accompagnement CTG »

Intervenant : **Christine GIRAUD**

- 2 jours -- **Phase 4 – 17-18 décembre 2018** (à la place des 24-25 septembre 2018) Cette quatrième sera consacrée à l'élaboration, la conduite et la signature de la CT. Cette phase intégrera la construction d'un processus d'évaluation au fil de l'eau de la CTG. Elle sera construite autour des groupes projets. **Christine GIRAUD**, formatrice Accolades

Lieux : CAF DU TARN (salle de réunion du 3^{ème} étage) 67 avenue Maréchal Foch, CS 42350, 81012 ALBI cedex 9

Horaires : La formation se déroulera de 9 h à 17h soit 7h de formation par jour

Phase 4 – 2 jours les 17-18 décembre 2018

Christine GIRAUD, formatrice Accolades

La quatrième phase sera consacrée à l'élaboration, la conduite et la signature de la CTG

Cette phase intégrera la construction d'un processus d'évaluation au fil de l'eau de la CTG. Elle sera construite autour des groupes projets.

Journée 1

- **Objectifs :**

- Construire un projet de territoire partagé et participatif à 5 ans
- Définir les grands axes stratégiques sur la double base du projet de Caisse et du projet territoire
- Décliner ces grands axes en différents niveaux d'objectifs

Journée 2

- **Objectifs :**
 - Organiser le déploiement de la CTG sur le territoire
 - Décliner avec les acteurs locaux (associations, services des collectivités, institutions...) les objectifs en actions. ainsi que le pilotage de ces dernières sur une base de compétences
 - Structurer le déploiement de la CTG, de la gouvernance au pilotage et à l'évaluation des actions

Démarche pédagogique - Méthodologie

Cette démarche de formation « *propose le développement des compétences propres à une action émancipatrice en termes de capacitation de l'individu et/ou du groupe [1]* ». C'est pourquoi elle permet la mobilisation des acteurs au regard de leurs pratiques actuelles.

Elle se traduit ainsi par :

- Une conduite participative du projet de formation :

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

- Une démarche en prise avec votre réalité :

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

- Un processus évolutif au cours de la formation :

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

- La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Intervenants

SCOP Accolades

- Vous trouverez sur www.accolades-dsl.com :
- **Le Projet d'Accolades** (les principes et valeurs sur lesquels Accolades base son activité),
- La présentation des intervenants,
- Les références et différentes interventions réalisées par Accolades.

Espace personnel :

Au début de la mission, un **Espace personnel** sera créé sur le site d'Accolades. Les comptes rendus de chaque rencontre et les documents d'étape intermédiaires y seront accessibles, en utilisant un code d'accès spécifique à cette mission. Si vous souhaitez en connaître le fonctionnement, rendez-vous sur le site www.accolades-dsl.com et identifiez-vous sur la page d'accueil en utilisant **Identifiant** : Démo et **Mot de passe** : Démo.

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

« Pratiques émancipatrices, actualités de Paolo Freire » - Michel Séguier et Françoise Garibay

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
